

« Un calvaire d'une violence inouïe »

Un Albanais de 27 ans a été condamné à 13 ans de réclusion criminelle, hier, par la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.

Justice

« Il était venu en France pour réaliser ses rêves, mais son séjour n'a engendré que des cauchemars. » En requérant treize ans de prison à l'encontre d'un Albanais de 27 ans jugé pour viol aggravé devant la cour d'assises de Rennes, l'avocate générale espérait permettre à la victime d'un viol d'une « violence inouïe » d'être pleinement reconnue comme tel, hier.

Au petit matin du 2 septembre 2018, à Saint-Malo, la trentenaire est violemment plongée dans un « calvaire » quand elle croise la route de Mustafa Ceci, un Albanais, âgé de 21 ans à l'époque. Alors qu'elle regagne son immeuble en rentrant d'un mariage, la jeune femme est interpellée par l'homme, de retour d'une soirée très alcoolisée passée en boîte de nuit avec une dizaine de compatriotes.

Dans un déchaînement de violence, l'Albanais, qui l'a suivie dans son immeuble, lui assène de nombreux coups de poing au visage et à la tête,

avant de la violer. « Son agonie a duré entre vingt et trente minutes : c'est inimaginable », souligne son avocate, Anaïg Le Noan. Persuadée que son agresseur va la tuer, la victime prétend consentir, « pour sauver sa peau », et parvient à s'enfuir. « Elle a basculé du bonheur au sordide : les stigmates restent immenses aujourd'hui. »

À la barre, l'accusé, tee-shirt blanc et chemise en jean, reconnaît partiellement les faits, qu'il affirme avoir en partie oubliés. Le regard rivé au sol, ses excuses, formulées en albanais, sont moins convaincantes que celles de sa mère, effondrée au moment de témoigner du caractère insaisissable de son fils devant la cour. Plaidant une « perte de contrôle », le jeune homme, arrivé en France cinq mois avant les faits, s'était présenté de lui-même au commissariat le lendemain du viol, à la demande de sa famille.

Reconnu coupable de viol aggravé, Mustafa Ceci est condamné à treize ans de réclusion et à une interdiction définitive de séjour en France.

Charlotte HEYMELOT.